

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5647>



# 31 janvier 2019 : Stage "AESH : Connaître et défendre ses droits, améliorer ses conditions de travail ! "



ements - Nièvre - Infos - Stages syndicaux - Stages syndicaux des années passées -  
Date de mise en ligne : samedi 17 novembre 2018

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

# 31 janvier à Nevers à partir de 9h00

Le SNES-FSU58 vous invite à une journée de stage où vous serez obligatoirement libérés de votre service sans obligation de rattrapage ni perte de salaire.

Les AESH comme d'autres catégories de personnels au statut précaire, sont souvent soumis à des pressions hiérarchiques dans le cadre de leur travail. Ses pressions sont rendues possible par une absence de connaissance des droits et obligations de personnels AESH.

Chaque année, les sections du SNES-FSU interviennent pour renseigner et soutenir des AESH. Le SNES-FSU intervient aussi avec le SNUIPP-FSU en CHSCT sur leur conditions de travail et en commission consultative paritaire ou en CTA pour faire entendre les problèmes que rencontre les AESH.

Pour mieux informer les AESH, le SNES-FSU 58 a décidé d'organiser un stage à destination des AESH qui sera animé par Isabelle Cheviet, responsable académique du SNES-FSU en charge des AESH.

Ce stage est ouvert au AESH et plus largement à tous les collègues qui travaillant avec des AESH veulent se former pour pouvoir les renseigner.

**N'hésitez donc pas à venir à plusieurs d'un même établissement !**

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Tract de présentation du stage.**

N'hésitez pas à le reproduire et à le transmettre à vos collègues.

Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer à cette journée (chaque fonctionnaire et non titulaire a droit à 12 jours de formation syndicale par an). Pour cela il suffit de :

– déposer la demande d'autorisation d'absence de droit **avant le 31 décembre** auprès de votre chef d'établissement (donc avant les vacances de Noël) :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>

**Modèle de demande d'autorisation d'absence (modifiable)**

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Modèle de demande d'autorisation d'absence (pdf)**

– et d'envoyer le bulletin d'inscription par courrier (cf bulletin ci-dessous) ou mel à [snes-nievre@dijon.snes.edu](mailto:snes-nievre@dijon.snes.edu) (cliquer sur l'adresse pour ouvrir un mel d'inscription dans votre logiciel de courrier électronique)

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Bulletin d'inscription**

A renvoyer au SNES-FSU 58 ([snes-nievre@dijon.snes.edu](mailto:snes-nievre@dijon.snes.edu) ou Bourse du travail, Bd P. de Coubertin, 58000 Nevers) dès le dépôt de la demande d'autorisation d'absence.